

Conditions générales de vente pour les curistes 2019

Chers clients, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

CONDITIONS DE RÉSERVATION

La location est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder l'emplacement à un tiers. La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

Avant de retourner le contrat, informez-vous des disponibilités auprès du service de réservation du camping.

Emplacement de camping

Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.

Location

Les hébergements locatifs sont entièrement équipés : mobilier, vaisselle, oreillers et couette. Le forfait de base est de 2 à 6 places selon le type de locatifs. Comme le précisent notre brochure et le site internet, chaque hébergement ou emplacement de camping est prévu pour un nombre déterminé de personnes. **Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le nombre d'occupants maximum ne peut être dépassé.** Par ailleurs un bébé est considéré comme une personne à part entière. Le Domaine de Gil se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué. **Pensez à apporter vos draps, draps-housses et taies d'oreillers.** Les animaux (chiens, chats, lapins...) sont strictement interdits dans les locations ainsi qu'à l'extérieur et dans les voitures, nous nous réservons le droit de refuser l'accès à la location aux familles se présentant avec un animal.

TARIFS ET TAXE DE SÉJOUR

• Les prix indiqués sont valables pour la saison 2019. Ils correspondent à une nuit et s'entendent en euros, TVA de 10% incluse. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélatrice du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

• La taxe de séjour est de 0,59€/jour/personne de + de 18 ans (2019).

ECO PARTICIPATION

Notre exploitation est soumise à des taxes de prélèvement des ressources naturelles (eaux propres) et de traitement des déchets (eaux usées, ordures ménagères).

Il s'agit d'une répercussion budgétaire à valeur de compensation et de sensibilisation 0,21€/jour/personnes (2019).

CONDITIONS DE PAIEMENT

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25% (avec un minimum de 130€) du prix du montant des prestations réservées, plus 11€ de frais de dossier (location mobil-home), et éventuellement du montant de l'assurance annulation doit être réglé dès la réservation. **Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant l'arrivée.** Dans le cadre d'une réservation de moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du séjour est à régler le jour de la réservation. Modes de paiement : CB, Visa, Eurocard, Mastercard, chèques bancaires en euros compensables en France, chèques vacances, virements bancaires. À défaut de paiement intégral 30 jours avant votre arrivée, le camping Domaine De Gil se réserve le droit de considérer la réservation comme annulée. Les règlements effectués ne seront pas remboursés.

ATTENTION : AUCUN CHÈQUE NE SERA ACCEPTÉ AU CAMPING

ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L121-19 du code de la consommation, Le Domaine De Gil, informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

VOTRE SÉJOUR CURISTE

Le tarif curiste est un tarif préférentiel compris pour 2 personnes maximum. Les personnes supplémentaires ne seront pas acceptées à ce tarif, mais au tarif en vigueur dans le camping.

1. Arrivée

Emplacement camping : arrivée de 14h00 à 19h00. Le raccordement aux bornes électriques doit être fait à l'aide de câbles et prises conformes à la législation en vigueur. Prévoir une longueur de câble de 50 mètres et un adaptateur européen. Le camping n'est pas en mesure de vous fournir le matériel cité ci-dessus.

Hébergements locatifs : arrivée de 16h00 à 19h00. A la remise des clés, des cautions vous seront demandées.

L'emplacement "PARKING" de la location est conçu pour un seul véhicule, tout autre véhicule devra stationner en dehors du camping.

Toute arrivée tardive doit être signalée avant 18h00 afin que le camping puisse prendre ses dispositions.

Si vous souhaitez arriver le matin, il faudra réserver la nuit précédente.

Tout retard sur l'horaire d'arrivée doit être signalé afin de permettre la conservation de la location. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelles dans les 24 heures après la date d'arrivée prévue. Les règlements effectués ne seront pas remboursés.

Toute modification du nombre de personnes pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou en moins doit être signalée dès l'arrivée (taxe de séjour, personne supplémentaire par rapport à la capacité du locatif...). En cas de déclaration inexacte du client, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux personnes se présentant avec un nombre de participants supérieur au forfait proposé, à la capacité de l'hébergement loué et si les noms ne correspondent pas à l'arrivée.

2. Pendant votre séjour

Il appartient au campeur de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc...). Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

3. Les visiteurs

Pour des raisons de sécurité, les visiteurs devront impérativement s'inscrire dès leur arrivée à la réception avant de rendre visite à un résident. L'accès à l'espace aquatique est formellement interdit à tous les visiteurs. La direction se réserve le droit d'interdire l'accès au camping aux personnes non inscrites.

Les suppléments : tout supplément non déclaré (personne supplémentaire, chien...) et découvert lors d'un contrôle en cours de séjour sera facturé au client depuis la date de son arrivée.

4. Départ

Emplacement camping : départ au plus tard à 12h00.

Hébergements locatifs : départ entre 08h00 et 10h00 sur rendez-vous pris à la réception. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire.

La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 60€ vous sera demandé. Pour tout départ en dehors des heures d'ouverture de la réception, un forfait ménage selon le locatif vous sera demandé.

Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

CAUTIONS (CB OU ESPÈCES UNIQUEMENT)

Pour les locations, une caution de 200€ à 450€ selon le locatif est demandée à l'arrivée pour couvrir les éventuels dégâts du locatif, ainsi qu'une caution supplémentaire de 100€ pour le jour d'éventuels frais de nettoyage en fin de location ; elles sont restituées le jour du départ après l'état des lieux. **En aucun cas la clé du mobil-home ne pourra être délivrée sans la remise des cautions.** Pour les emplacements camping, une caution sera demandé dans le cas de la location d'un équipement.

ANIMAUX

Les animaux sont acceptés uniquement sur les emplacements camping en basse saison moyennant une redevance payable lors de votre réservation, excepté les chiens de 1ère et 2e catégorie. Ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils ne devront pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents et respecter les règles élémentaires d'hygiène. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

ANNULATION ET MODIFICATIONS

1. Modification de votre réservation

Des modifications de votre réservation peuvent être effectuées, sous réserve de disponibilité et d'accord de la direction. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. À défaut de modification le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions de l'assurance annulation.

• Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.

• Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour

En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.

2. Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de

votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement quelle que soit la raison invoquée.

3. Annulation du fait du Domaine de Gil

En cas d'annulation du fait du Domaine de Gil, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

4. Annulation du fait du campeur

Une assurance Annulation et d'interruption de séjour vous est proposée, elle est facultative et payable en supplément de la location en même temps que l'acompte. **AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ SANS SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE ANNULATION.**

Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit (LRAR) auprès du Domaine de Gil.

Si l'annulation intervient :

• Plus de 30 jours avant la date de début de séjour : l'acompte sera conservé comme dédommagement.

• Moins de 30 jours avant la date de début de séjour : 100% du montant du séjour sera exigé et aucun remboursement ne vous sera accordé.

ASSURANCE ANNULATION

L'assurance annulation ne peut être souscrite que lors de la demande initiale de réservation. Les conditions générales d'assurance annulation sont consultables à tout moment sur notre site internet.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR (EXTRAIT)

Le campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du camping ainsi que celui de la piscine.

L'emplacement « parking » de la location ou l'emplacement camping est conçu pour un seul véhicule. **Toute autre voiture devra stationner en dehors du camping.**

L'accès à l'espace aquatique est réglementé par le port d'un bracelet et réservé uniquement à la clientèle du camping (SLIP DE BAIN OU BOXER OBLIGATOIRE).

Les barbecues à bois sont interdits dans le domaine. Sont tolérés les barbecues à gaz ou électriques.

CIRCULATION : la vitesse est limitée à 10 km/h. Les barrières sont fermées entre 23h et 7h du matin, toute circulation est interdite durant cette période.

BRUIT : le calme nocturne doit être respecté par tous les campeurs entre 23h et 7h.

Le camping n'est pas responsable des dommages ou dégradation pouvant survenir aux biens personnels des campeurs. Il appartient au locataire de s'assurer.

Le Domaine de Gil ne peut pas être tenu responsable des cas fortuits, de force majeure (catastrophes climatiques) ou de nuisances qui viendraient perturber, interrompre ou empêcher votre séjour.

Tout client est tenu de respecter le règlement intérieur du camping ainsi que celui de la piscine. Chaque locataire est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

La direction se réserve le droit d'expulser sans préavis ni remboursement les personnes qui manqueraient au respect du règlement intérieur ou qui auraient donné de fausses informations concernant les occupants de la parcelle.

DROIT À L'IMAGE

Lors de votre séjour, vous pouvez être photographiés et paraître dans toutes nos publications et tout type de support sans limitation de temps. En cas de refus, vous devez le notifier par lettre recommandée avant votre arrivée.

DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, le client est informé que les données nominatives ou à caractère personnel signalées comme étant obligatoires recueillies dans le cadre de la réservation sont nécessaires à l'exécution de cette dernière. Le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à la cession de ces données à des tiers qu'il peut exercer en s'adressant, par courrier à DOMAINE DE GIL - 91 Route de Vals - 07200 UCEL.

OPPOSITION AU DEMARCHAGE TELEPHONIQUE

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>

RECLAMATIONS

Toutes les réclamations relatives aux conditions de déroulement du séjour doivent être formulées sur place auprès de la Direction pour permettre à celle-ci de trouver une solution immédiate. Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le Centre de médiation Mediscys en déposant un dossier en ligne sur le site internet suivant www.mediscys.fr ou par courrier : Mediscys - 73 Boulevard de Clichy - 75009 PARIS.

DOMAINE DE GIL

SARL au capital de 5500€ - Siret 388 836 819 00010 - RCS Aubenas - Code APE 5530Z - TVA intracommunautaire FR12388836819 -Classement par Atout France du 02/08/2016 - 80 emplacements tourisme - 4 étoiles

Chers clients, ces éléments étant nécessaires pour éviter tout malentendu, nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un agréable séjour.